Observations

Sur Plusieurs Coups de Baïonnette

Par M. Chédez ancien Eleve de L'Ecole Pratique de paris et Chirurgien Eleve a L'hôpital militaire de Briançon

Le nommé louis ser fusilier au regiment de bretagne compagnie duferron fut apporté a l'hopital militaire de briançon le 13 juin 1786. il avoit reçu un coup de baïonnette a la partie latteralle droite dela poitrine. la plaie se trouvoit correspondre entre la 2 et la 3eme des vraies côtes. elle etoit assez considerable pour faire croire que le coup auroit été penetrant, s'il eut été porté en ligne droite. la paleur du visage, le pouls petit et concentré ainsi qu'une grande difficulté de respirer, firent croire que le malade periroit bientot. cependant 4 saignées le jour de son arrivée, et 2. le lendemain avec 2 lavements diminuerent considerablement les accidents; ce qui fit croire que la plaie n'etoit point penetrante; d'ailleurs l'hemmorragie avoit été très petite. l'introduction de la sonde, (pratique dont on auroit du se dispenser) semblait indiquer que le coup avoit été porté de bas en haut et s'etoit perdu dans l'epaisseur du muscle grand pectoral. le malade n'eprouvoit aucune gêne quelque position qu'il prit, il ne crachoit point de sang et ce ne fut qu'au bout de quelques jours qu'il commençat a etre attaqué d'une petite toux. le lendemain de son arrivée il se declara une fievre continué avecrédoublement tous les soirs et elle ne l'a quittée qu'a la mort.

Le 18 juin on s'apperçût que l'yppocondre droit etoit ~~etoit~~ elevé, on questionna qui dit avoir eū il y avoit 6 ou 7 ans une jaunisse considerable et une grosseur telle que celle qu'il avoit alors, dés cet instant on presuma qu'a l'occasion de ce coup de baïonnette la maladie du foie se renouvelloit. la couleur presque jaune du visage du malade autorisoit ce soupçon, et on traitat la maladie en consequence, alors on ne croyoit point qu'il y eut epanchement.

Vers le 25 du mois tout changeat de face, le malade commencoit à éprouver une grande difficulté a reposer sur le coté gauche de la poitrine. il se tenoit constamment sur le coté droit

Académie nationale de médecine Bibliothèque
ARC 47 n° 39

toute autre position le genant beaucoup. la respiration devint trés laborieuse, la toux augmenta, l'insomnie survint et il se manifesta aux environs dela plaie qui etoit cicatrisée, une echimose considerable qui occupoit tout le côté droit dela poitrine, et s'etendoit jusqu'a l'epine superieure et anterieure dela cretedel'os des isles du meme coté, l'extremité superieure droite sœdematia et des taches livides commençoient à paroitre à la mort du malade. l'ecchimose considerable dont je viens de parler se dissipa un peu au moyens des resolutifs, tandisque les autres accidents augmenterent jusqu'a la mort du sujet qui arriva le 17 juillet 1786.

Louverture du cadavre se fit en presence de M. le medecin et de M, le chirurgien major de l'hopital et de plusieurs autres personnes. la cavité gauche dela poitrine ètoit dans un ètat naturel mais diminuée et la droite etoit remplie d'environ deux à trois pintes de sang livide et de mauvaise odeur. l'epanchement etoit si considerable que le fluide fesant pression sur le diaphragme avoit refoulé le foie audessous du rebord inferieur des côtes et c'est ce qui en avoit imposé pour une maladie de ce viscere. on trouva de plus une ouvertur[e] entre la 2 et la 3eme des vraies côtes, par ou le fluide contenu dans la poitrine auroit pu s'echapper et occasioner l'ecchimose dont j'ai parlé ci devant. mais cette ouverture avoit-elle été faite par la baionnette? je le crorois volontiers si la direction qu'avoit la plaie ne m'avoit semblé indiquer le contraire. ou atelle été faite par le sang corrompu qui auroit detruit les muscles intercostaux. le poumon du côté de l'epanchement occupoit un trés petit espace et étoit refoulé vers la partie superieure de la poitrine le foie ainsi que tous les autres visceres etoient en trés bon etat.

— remedes administrés pendant le courant dela maladie. —

Le 13 juin jour de l'entrée du malade 4 saignées et 1. lavement. le 14.2 saignées et 2 lavements. le 15. deux verres d'eau de casse. le 16.1. verre d'eau de casse et 2 grains de kermés. le 17.2 lavements. le 18. *idem* le 19. eau de casse le matin et 1. lavement le soir. le 20. des pilules de therébenthine et une ptisanne aperitive au lieu de ptisanne vulneraire que le malade avoit pris jusqu'alors. le 21. ptisanne vulneraire et 6 gouttes d'huile de therébenthine *bis*. le 22. ptisanne vulneraire emulsionnée avec demi once de sirop de diacode. le 23. *idem* le 24 *idem* et 1. lavement. le 25. purgé. le 26. bouillons amers. *bis*

le 27. *idem*. le 28. *idem*. le 29. emulsion dans l'eau de chicorée a midi. bouillons amers soir et matin. le 30. *idem*. le 31. bouillons amers soir et matin avec le quinquina. le 1er juillet *idem*. le 2. ajouté dans les bouillons 12 gouttes de teinture de mars. le 3. *idem*. le 4. *idem* et une emulsion dans l'eau de bourache le soir. le 5. eau de casse et la meme emulsion, le 6. la meme emulsion. le 7. *idem*. le 8. ptisanne aperitive. le 9 pilules de savon soir et matin et la ptisanne aperitive avec la teinture de mars. le 10. 11. 12. 13. et 14 et 15 *idem*. le 16 purgé, la ptisanne, 2 prises de confection avec la poudre de vipere et celle de millepieds. on appliquat le meme jour les vésicatoires aux jambes. le 17. confection dans le vin. le sujet mourut vers les 4. heures du soir.

reflexions

L'epanchement s'etant formé petit a petit on n'en a eu de signes certains que vers le 12eme jour de la maladie. encore a-t-on pris l'echange car on a regardé comme signes de la maladie du foie, les signes qui annonçoient l'epanchement; et je presume que si l'operation de l'empyeme avoit été faite elle auroit pu a cet epoque sauver la vie du malade. on ne l'a point pratiquée a cause de la maladie pretendüe du foie. cela seul cependant ne devoit point empecher de la faire, sauf a traiter ensuite la maladie du foie si réellement elle avoit eut lieu. l'ecchimose considerable qui occupoit toute la partie latteralle droite de la poitrine étoit selon moi un signe certain de l'épanchement, et elle n'a parū que lorsque le sang remplissant la cavité droite de la poitrine, il s'est echappé par l'ouverture que nous avons remarqué entre la 2 et la 3eme des vraies cotes. les 1ers remedes administrés au malade ont seuls parus lui faire du bien. tous les autres ont été infructueux. je crois que les saignées n'ont point été assez multipliées. il est donc clair que cet homme est mort victime d'une maladie pretendue du foie.

seconde et troisieme observation

Deux soldats du regiment de bretagne se battants ensemble le 1er janvier 1787. se blesserent a la fois. leurs armes etoient la baïonnette. l'un fut blessé au dessous du cartilage de la 7eme des

vraies côtes prés de l'articulation de ce cartilage avec la troisieme piece du sternum du coté droit. a en juger d'aprés la longueur de la plaie qui avoit 5 a 6 lignes on auroit pû croire que le coup avoit penetré, ce qui cependant n'etoit pas. vû qu'il avoit été porté obliquement de bas en haut, de gauche a droite et s'etoit perdû dans l'epaisseur du muscle grand pectoral. d'ailleurs aucun symptome n'annonçoit que la baionnette eût penetrée dans la capacité. lorsqu'on apporta ce blessé a l'hopital il éprouvoit une douleur vive à l'épaule droite, et au bout de deux heures. il commençat à éprouver une grande difficulté de respirer. le ventre devint tendus et douloureux, accidents résultant de l'inflammation qui s'etoit propagée de la poitrine au bas ventre. ce malade paroissoit en danger. il fut saigné 4 fois dans les 1eres 24 heures et 3 fois dans les 24 heures suivantes. le pouls qui jusque là avoit été tres petit commença alors a s'elever. on fit des embroccations d'huile rosat sur le bas ventre, on les supprima ensuite et avec raison, car les huileux deviennent pernicieux soit parce qu'ils bouchent les pores soit parcequ'ils deviennent rances et excitent l'inflammation. on substitua à l'huile rosat une decoction emolliente dont on imbiba des compresses qu'on appliqua sur tout le bas ventre et qu'on renouvelloit de temps en temps. l'inflammation se dissipa ainsi que la difficulté de respirer et la douleur d'épaule et ce malade sortit parfaitement gueris au bout de 15 jours.

Le second soldat fut blessé au dessous de l'extremité osseuse de la quatrieme des fausses côtes en comptant de bas en haut et du coté gauche. la plaie avoit 7 a 8 lignes de longueur. le malade etoit ivre et s'agitoit beaucoup. il ressentoit une douleur tres vive à l'épaule gauche et éprouvoit quelques legers vomissements, il fut saignée 4. fois dans les 24 heures. le lendemain de son arrivée on evacua les 1eres voies au moyen d'un verre d'eau de casse avec un grain d'émetique et il sortit parfaitement gueri le 22 janvier. 1787. les plaiés de ces deux blessés se cicatriserent aisement celle du 1er ne suppura pas et celle du second suppura légerement.

reflexions

Les plaies de ces deux blessés etoient asséz considerables pour qu'on crû au premier coup d'oeil que les baïonnettes dont ils s'etoient servis avoient penetrées dans les capacités. dans le second blessé surtout la grandeur de la plaie fit d'abord croire au chirurgien major du regiment de bretagne que le coup etoit pénetrant. cependant l'absence des signes de la lesion de l'estomac qui n'auroit pas manqué d'etre blessé. si la baïonnette avoit penetrée dans la capacité devoit sufire pour faire rejetter bien loin l'idée qu'on pouvoit avoir que le coup eû penetré. M. fartin chirurgien major de l'hopital apperçut en posant le 1er appareil un leger sillon. (semblable a l'egratignure que pourroit faire une epingle). d'un pouce et demis de longueur, se terminant a la plaie et se portant de droite a gauche et de bas en haut, qui prouvoit que la baïonnette aprés avoir entrée avoit glissée et que le coup s'etoit perdu dans les muscles.

il resulte donc de ces deux observations que pour peu qu'un coup de baïonnette porté sur la poitrine ou le ventre soit fourni, on apperçoit ordinairement une plaie assez considerable pour faire croire que l'arme a penetré dans la capacité, cependant la grandeur de la plaie ainsi qu'on vient de le voir n'est presque d'aucune utilité pour asseoir un jugement certain sur la penetration ou la nonpenetration du coup. ce n'est que d'aprés les accidents qui surviennent qu'on peut prognostiquer juste. ce qui m'a frappé dans ces deux blessés c'est la douleur qu'ils ont eprouvé a l'epaule du coté ou ils avoient reçû le coup. je serois tenté de ~~[illegible]~~ regarder cette douleur comme un signe de la non penetration de la p baïonnette. car je crois que cette douleur n'a été occasionnée que par la baïonnette qui en glissant dans l'epaisseur des muscles aura dechiré quelques filets nerveux, qui du plexus brachial viennent se perdre dans le muscle grand pectoral, s'etendants meme jusqu'a la partie superieure du muscle grand oblique.—

Le malade qui fait le sujet de ma 1ere. observation est entré dans la salle de M. le medecin le 21 juin 1786 et les remedes qui lui ont été administrés ne l'ont été que d'aprés son avis.